



Déclaration CAPA du 17 juin 2016

Cette année scolaire se termine sur un bilan très contrasté !

Au plan national, il y a eu des avancées significatives dans la création du corps unique de psychologues de l'Education nationale, mais nous butons sur un point très important qui est le régime indemnitaire et sommes à nouveau face à des reports concernant les groupes de travail initialement prévus.

Le SNES-FSU ne se satisfait pas de promesses de augmentation ultérieure et demande comme première étape l'alignement de l'ISOE sur celle des enseignants et dès la création effective du corps, l'alignement des deux régimes indemnitaires ! **Il en va aussi de l'attractivité de notre spécialité au futur concours !**

L'autre élément dissonant est la fermeture ou la fusion de CIO qui se poursuit et touche progressivement toutes les académies, alors que l'on parle de plus en plus de décrochage scolaire, d'accompagnement des élèves avec bienveillance, d'inclusion pour ceux en situation de handicap... Sur le terrain, les personnels voient leurs conditions de travail se dégrader : de plus en plus d'élèves en situation difficile à prendre en charge, des heures supplémentaires impossibles à rattraper, des pressions pour réduire les déplacements dans les établissements, l'incertitude quant au devenir de leur lieu de travail.

Concernant notre académie, tous les conseils départementaux se sont désormais désengagés. Le SNES-FSU tient à porter ici l'inquiétude et le questionnement des personnels impactés par ces décisions.

Les collègues vosgiens se sont réunis en AG le 31 mai et ont constitué un collectif "CIO 88" ils sont déterminés à œuvrer pour le maintien des 4 CIO existants !

Aujourd'hui, les demandes de mutation de 8 collègues vont être examinées en commission, à l'issue du mouvement, **38 postes resteront vacants** (c'était 28 en 2013, puis 36 en 2014 et 2015). **Dans notre académie, la situation se dégrade au fil du temps**, il est encore nécessaire d'ajouter les postes qui vont être libérés par des collègues qui feront fonction de DCIO sur Metz et Sarrebourg, ceux qui le seront en raison de congés divers (formation, maternité, maladie), ainsi que les rompus de temps partiels.

Le nombre de contractuels va encore progresser, pour atteindre un niveau critique : résultat de recrutements insuffisants, même si le nombre de postes au concours a augmenté.

Vu leur nombre croissant, nous demandons à être invités en tant qu'expert à la CCP traitant des affectations des conseillers d'orientation psychologues contractuels.